



La Vie à Vicq

N° 41 - DÉCEMBRE 2013

ÉDITO

BRIANCE SUD HAUTE VIENNE

C'est le nom de notre nouvelle communauté de communes. Au 1^{er} janvier nous passons donc d'une assemblée de trois communes à une assemblée de onze communes.

Je sais que pour certains d'entre nous cet agrandissement est un pas de plus vers la disparition des communes et de ce point de vue une communauté de communes est effectivement un risque. Mais ce peut être aussi une chance ! Cela dépend largement des élus, aussi bien municipaux que communautaires.

Toute la réalité des communes tient en deux choses :

- le choix des compétences transférées à la communauté de communes,
- la capacité des communes à donner du sens à leur territoire.

Les compétences transférées doivent, réellement, par leur transfert, amener un bénéfice financier ou un nouveau service à la population. Par exemple, nous avons transféré la compétence « enfance » pour pouvoir créer des équipements lourds, comme le centre aéré, et la compétence « voirie » parce qu'en se regroupant nous obtenons de bien meilleurs prix pour les travaux d'entretien et de réfection des routes.

Les compétences non transférées restent importantes et pour Vicq cela représente un budget de plus de deux millions d'euros et 12 salariés. Nous sommes loin de la gestion des pots de fleurs comme nous l'entendons dire parfois.

N'oublions pas que les élus de la communauté de communes sont aussi et d'abord des élus communaux. La communauté n'est donc que le résultat de ce qu'en décident les délégués des conseils municipaux. C'est à eux de rester vigilants pour que chaque commune garde son identité et la maîtrise de son territoire tout en la faisant bénéficier au maximum des avantages de la mutualisation qu'offre la communauté de communes.

Que l'année 2014, première année pour Briance Sud Haute Vienne, vous soit aussi douce que possible.

Le conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ses vœux les meilleurs.

Christine de Neuville

BRÈVES

La cour de la gare de Magnac – Vicq en très mauvais état, bien qu'appartenant à la SNCF, a été goudronnée par le Syndicat de Voirie.

Comme chaque année, plusieurs routes de Vicq ont été partiellement réparées par l'équipe du **point à temps** : routes de Puymori, Réjatas, Traslage, Champarnaud, Puyrobi. La réfection de la route de Fargeas à Traslage aura lieu début 2014.

Pour faciliter l'**accessibilité du cimetière** dans sa partie haute, une entrée vient d'être créée, ouvrant sur la voie d'accès au pylône SFR avec un stationnement possible pour 3 à 4 véhicules.



A l'école, côté cour, toutes les **descentes d'eaux pluviales** ont été remplacées par l'entreprise Hardy. Cette opération a nécessité la délicate mise en place d'une grue autotractée.

Pour les cantines de Vicq, Château et Magnac, la **participation des familles** aux repas scolaires a été fixée à 2 € par repas pour l'année 2013/2014.

Le ramassage quant à lui leur sera facturé, pour l'année scolaire, 65,00 € pour le premier enfant et 32,50 € à partir du deuxième.

RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE

Ouverture exceptionnelle du chantier
aux habitants de Vicq

**Samedi 11 janvier 2014
de 11h à 16h30**

NAISSANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « BRIANCE-SUD HAUTE VIENNE »

La voirie

Elle est, pour toutes les communes et communautés, un poste de dépenses très important. Chaque communauté pratique déjà la mutualisation et l'appel d'offre groupé pour l'entretien ou la réfection des chaussées. A compter du premier janvier, l'entretien des bas cotés et le fauchage seront également mutualisés.

Le tourisme

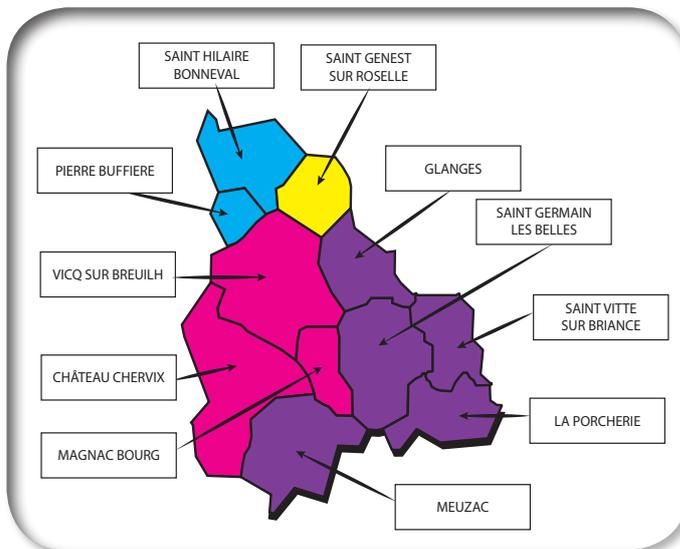
La communauté supervisera les trois lieux d'offres touristiques situés à Magnac, Pierre-Buffière et Saint Germain. Les personnels seront spécialisés et cela nous permettra d'avoir une vraie politique d'accueil touristique, avec les ressources d'un territoire plus vaste, et ce en relation avec le comité régional du tourisme.

Le développement économique

Même si l'exercice de cette compétence reste modeste, car il est très dépendant de nos partenariats avec la Région, l'Etat et l'Europe, notre regroupement permettra des complémentarités entre les différentes zones artisanales. L'installation d'entreprises sera bien entendu une priorité.

L'accueil de l'enfant

La communauté regroupera une crèche de vingt places et un Relais Assistants Maternels à Vicq, une micro-crèche de huit places à Saint Hilaire Bonneval, trois accueils de loisirs sans hébergement, ouverts pendant les vacances, à Magnac, Saint Hilaire, Saint Germain. Un accueil de loisirs périscolaire à Vicq. Les structures offrant le même service verront leurs tarifs harmonisés.



Les ordures ménagères

Au premier janvier notre commune ainsi que celles de Magnac et Pierre-Buffière rejoindront le SICTOM de Saint Yrieix. C'est un regroupement de communes qui s'associent pour optimiser les gestions des ordures ménagères et des déchetteries. A partir du 2 janvier, la collecte aura lieu le vendredi.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le SPANC, en la personne de Vincent Labrousse, intervient, comme la loi l'impose, pour certifier ou contrôler les installations d'assainissement privées. A partir du premier janvier, Vincent interviendra sur les onze communes.

CE QUI CHANGE :

11 communes – et non plus 3 – composent la nouvelle communauté qui réunit :

- celle de l'**Issaure** : Château-Chervix, Magnac-Bourg et Vicq sur Breuilh,
- celle du **Martoulet** : Glanges, La Porcherie, Meuzac, Saint Germain les Belles, et Saint Vitte sur Briance,
- celle de **Briance-Roselle** : Pierre-Buffière et Saint Hilaire-Bonneval,
- la commune de **Saint Genest/ Roselle**.

Cet ensemble représente environ 10 000 habitants. Le siège social sera à Chabanas, à côté de l'échangeur autoroutier 40, sur la commune de Pierre Buffière.

COMMENT LA COMMUNE SERA-T-ELLE REPRÉSENTÉE ?

C'est la population de la commune qui dimensionne sa représentation, à raison d'un délégué par tranche de 500 habitants. Vicq comptant plus de 1000 habitants aura donc trois représentants au conseil communautaire.

CE QUI NE VA PAS CHANGER :

Les relations que vous avez avec la mairie ne changeront pas. Les personnels des communes restent communaux, les personnels qui travaillaient déjà pour les communautés de communes travailleront pour « Briance Sud Haute Vienne ».

CONCLUSION

Lorsque l'on regarde la carte de la Haute Vienne, il saute aux yeux que cet ensemble de onze communes est cohérent, de part et d'autre de l'A20, entre la limite de l'agglomération de Limoges et la Corrèze. Réfléchir à un développement commun relève du bon sens. Par ailleurs, chaque commune est trop petite pour faire cavalier seul de façon efficace, nous avons tout à gagner à regrouper nos forces :

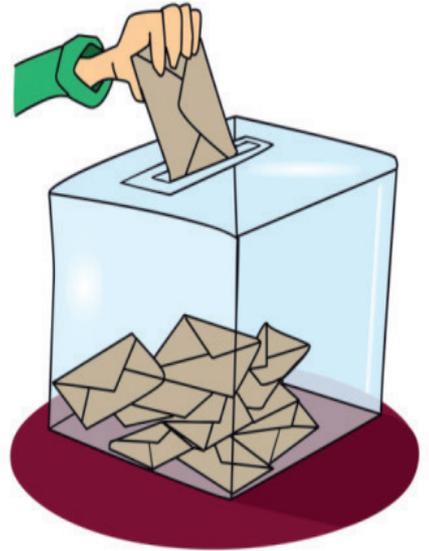
La communauté de communes permet de faire à plusieurs ce que nous ne pourrions pas faire seul.

ELECTIONS MUNICIPALES

ATTENTION :

LE MODE DE SCRUTIN CHANGE

- **Premier changement** : toutes les communes de plus de mille habitants doivent abandonner le système du panachage pour appliquer le scrutin de liste. Cela veut dire que vous ne pourrez plus « rayer », c'est-à-dire choisir personne par personne. Vous aurez à voter pour une liste entière.
- **Deuxième changement** : une liste doit obligatoirement être paritaire c'est-à-dire alterner homme et femme.
- **Troisième changement** : sur le bulletin à côté de la liste municipale de quinze personnes sera inscrite une deuxième liste de trois personnes qui seront les représentants du conseil municipal au conseil de la communauté de communes.



**CONTRÔLE TECHNIQUE
AUTOMOBILE**

**ANGEL
CONTROL**

**AUTOS
UTILITAIRES
COLLECTIONS
CAMPING CAR**

Plaines de Rejatas Visites sur RDV au
87260 VICQ SUR BREUILH 05 55 09 06 65

NOUVEAU A VICQ

Nous souhaitons la bienvenue à Angélique ROBERT qui installe à Vicq le centre de contrôle technique automobile :

ANGEL CONTROL

Plaines de Rejatas

Visites sur rendez-vous : 05 55 09 06 65

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
et le samedi matin de 9h00 à 12h00



UN BESOIN DE SERVICE À LA PERSONNE ? ASSOCIATION A.T.O.S.

BESOIN D'AIDE, BESOIN DE TEMPS :

ATOS pense à vous et vous propose une prise en charge totale pour :

- L'entretien de la maison : le ménage, le repassage, l'aide au repas...
- Le jardinage : tondre la pelouse, débroussailler, tailler les haies...

UN SERVICE SOUPLE ET SIMPLE D'UTILISATION :

L'Association intermédiaire est employeur en tant que prestataire de service. A ce titre, elle se charge de toutes les formalités administratives à votre place (charges, contrat de travail, bulletin de salaire). Le règlement à l'association s'effectue sur facture que nous vous envoyons par courrier.

Nous intervenons avec du personnel compétent pour un minimum de 2 heures par mois.

Le tarif applicable est net de charge et sans aucune adhésion à l'association ou frais supplémentaire.

RENSEIGNEMENTS :

Isabelle LABROUSSE ou Catherine JARRY

05 55 35 04 07 ou 06 24 92 25 82

ass.atos@wanadoo.fr

Nous nous ferons un plaisir de satisfaire votre demande.

CARNET

ILS SE SONT MARIÉS À VICQ :

- Sandra **LAPLAUD** et Franck **JEANDILLOU**
le 28 septembre

ILS SONT NOUVEAUX À VICQ :

- Yahia **DAHMANI**, Les Petites Maisons
- Jean Baptiste **ASTRUC**, Les genêts
- Danielle **WANDOREN** et Carlis **RESENDE**, Les Petites Maisons
- Karine **BACHELLERIE**, Pont Roy
- Priscilla **KETZLER** et Julien **QUINTANE**, Les Petites Maisons
- Julie **BALAZY** et Cédric **CLOCHET** et leur enfant, Pont Roy
- Laure **BLAISE** et Damien **FAUBERT** et leurs enfants, La Trémie
- Nadège **COLLET** et Guillaume **MORIN**, Chez Nicolas
- Marie Paule et Christian **NEGRE**, Réjatas
- Marie-Hélène et Jean-Marc **GRANDOVEC**, Villeneuve

RAPPEL

COMPTEURS D'EAU

Comme chaque année, nous vous rappelons qu'il est indispensable de protéger votre compteur d'eau (polystyrène, papier bulle ou tout autre matériau) car, en cas de gel, le remplacement de celui-ci est à la charge de l'abonné.

● VOS SERVICES

MAIRIE

Ouverture en semaine 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h00, le samedi de 8h30 à 12h.

Téléphone : 05 55 00 61 03, en dehors des heures d'ouverture et en cas d'urgence 06 09 21 52 33

Fax : 05 55 00 60 27

Mail : mairie.vicq@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE DE CHABANAS À PIERRE-BUFFIÈRE

Ouverture les lundis et jeudis de 14h à 17h,
les samedis de 9h à 12h et du 01/05 au 30/10 de
14h à 17h.

Site internet de la commune :
www.vicqsurbreuilh.fr

● MANIFESTATIONS À VICQ

JANVIER 2014

Samedi 11 :

Rénovation presbytère.

Journée portes ouvertes, visite commentée du chantier.
11h- 16h30.

FÉVRIER 2014

Samedi 1^{er} :

Les reds de Bills (Association des motards des
2 Briances).

Repas entrecôte-frites + animation par le groupe
Aloha.

Salle des fêtes.

Samedi 8 :

Loto du tennis.

Vendredi 14 :

AG du comité des fêtes.

Salle des fêtes, 20h30.

Samedi 15 :

FNACA : Loto.

Salle des fêtes, soirée.

MARS 2014

Samedi 1^{er} et dimanche 2 :

ACCA : Démonstration de meute chasse aux renards.

Salle des fêtes.

Toute la journée.

Dimanche 23 :

Elections municipales – 1^{er} tour.

Salle des fêtes.

Dimanche 30 :

Elections municipales – 2^e tour.

Salle des fêtes.

**LA RÉUNION PUBLIQUE
ANNUELLE AURA LIEU
JEUDI 9 JANVIER, 20H30,
SALLE DES FÊTES DE VICQ**